

Préfecture du Pas-de-Calais

QUANTITES DE DOCUMENTS DE PROPAGANDE ELECTORALE (par tour de scrutin)
ELECTION LEGISLATIVE PARTIELLE DE LA 8ème CIRCONSCRIPTION DU PAS-DE-CALAIS

CIRCONSCRIPTION	Electeurs	Bulletins de vote (2 jeux +10%)	Circulaires (1 jeu +5%)	Emplacements d'affichage	Affiches 594X841 mm	Affiches 297X420 mm *
8ème	92 480	203 500	97 200	147	294	294

* Pour bénéficiaire d'un remboursement, les affiches au format 297*420 mm doivent soit annoncer une ou des réunion(s) publique(s), soit mentionner l'adresse du site internet de candidats

Pour le Préfet
L'adjoint au chef de bureau délégué,

Michel EVRARD

PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS
Direction de la Citoyenneté et de la Légalité
Bureau des Elections et des Associations
62020 ARRAS Cedex 9